

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DES
ANGLICISTES
DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

N° 41 - Trimestriel

Décembre 1996

Correspondance : Jean-Louis Duchet, 4, rue Saint-Hilaire, 86000 Poitiers —
% 05 49 55 99 96. Fax: 05 49 45 32 90. — duchet@hermes.univ-poitiers.fr

SOMMAIRE

Compte rendu de l'Assemblée Générale d'octobre 1996.....	2
Rapport du trésorier.....	14
Rapport sur ESSE.....	16
Les anglicistes français et les instruments de communication électronique... ..	18
Tribune libre : La réforme de l'agrégation externe.....	23
Études anglo-américaines et CD-ROM.....	25
Livres et documents reçus.....	26

Annonces de colloques	28
Ateliers du Congrès de Nice	30
Bulletin d'adhésion	32
Autorisation de prélèvement automatique pour la cotisation	35

Compte rendu de l'Assemblée Générale de la S.A.E.S. du 5 octobre 1996

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de Nancy.
2. Rapport du président.
3. Rapport du trésorier.
4. Interventions des présidents de jurys de concours: MM. Badonnel et Le Vraux (agrégation externe), M. Grémy (agrégation interne), M. Quéré (Vice-président, CAPES externe), M. Ménager (CAPES interne et CAPES spécifique).
5. Intervention de J.-R. Rougé, président de la 11e section du CNU.
6. Rapport de J.-L. Duchet, secrétaire général, sur l'information et la communication électroniques pour les anglicistes.
7. Motion sur les procédures de recrutement.
8. Rapport de Ludmilla Delorme, vice-présidente, sur la situation des PRAG et PRCE d'anglais dans l'enseignement supérieur. Motion.
9. Rapport d'André Muraire, vice-président, sur ESSE.
10. Questions diverses : intervention de Mme Liliane Gallet au sujet d'un consortium qui négocierait avec Chadwyck-Healey; le congrès de Nice; le congrès de 1998.
11. Annonces de colloques.

1. Approbation du procès-verbal de l'AG de Nancy.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 mai 1996, publié dans le n°39 du Bulletin, est *adopté* sans modification à l'unanimité.

2. Rapport du président, Adolphe Haberer.

Le président commence par remercier Jean-Claude Sergeant, directeur de l'Institut du monde anglophone de la Sorbonne Nouvelle, ainsi que Michel Oriano, directeur de l'Institut Charles V, grâce à qui les "journées d'octobre" de la SAES ont pu se dérouler dans d'excellentes conditions matérielles.

Il rappelle ensuite que le congrès de Nancy a marqué la fin du mandat de plusieurs piliers du bureau de la SAES et souhaite, au nom de l'Assemblée, remercier nommément, pour le travail et le temps qu'ils ont consacrés à la Société, Louis Roux, successivement secrétaire général, vice-président et

président de la SAES, Pierre Cotte, secrétaire général puis vice-président, et Pierre Lurbe, trésorier.

Le président présente à l'Assemblée les nouveaux membres du bureau et indique rapidement les attributions de chacun. Pour ce qui est des vice-présidents, Jeanne Devoize est chargée des affaires pédagogiques et des concours, André Muraire des rapports avec ESSE, Ludmilla Delorme des problèmes spécifiques au collège B, et Albert Poyet des problèmes liés à la recherche et aux carrières. Le nouveau secrétaire général, Jean-Louis Duchet, a déjà pris la mesure de ses lourdes tâches, pour lesquelles il sera assisté par Marie-Jeanne Lagadec et Michel Petit, ce dernier étant notamment chargé des rapports avec les sections et les correspondants de la SAES. Le nouveau trésorier, Alain Cazade, sera secondé par Michel Prum.

Le président fait ensuite état des deux préoccupations principales du nouveau bureau. La première concerne la situation financière de la SAES : l'augmentation considérable des dépenses d'affranchissement, après la perte des avantages de la franchise postale entre fonctionnaires, et l'augmentation de la cotisation à ESSE rendent inévitable une augmentation de la cotisation à la SAES, laquelle est demeurée inchangée depuis 1991 au taux fort modeste, vu les services rendus, de 160F. La deuxième préoccupation majeure du bureau concerne les moyens à mettre en œuvre pour procéder à une modernisation rapide, notamment en ce qui concerne la gestion du fichier, l'information et la communication. Le président compte beaucoup sur la compétence en informatique d'Alain Cazade et de Jean-Louis Duchet, ce dernier ayant accepté de faire un rapport sur les possibilités offertes par l'information et la communication électroniques.

3. Rapport du trésorier, Alain Cazade.

Reprenant les termes de l'analyse déjà annoncée, Alain Cazade commente la situation financière dont le tableau est affiché par rétroprojecteur (reproduit ci-dessous, en annexe). Il faut prévoir le doublement à court terme de la cotisation à ESSE, et les frais PTT sont désormais considérables. D'autres sociétés dont la cotisation est quelquefois supérieure à la nôtre augmentent aussi leur cotisation. On constate en somme un épuisement graduel des fonds disponibles du fait de frais accrus et d'un dynamisme qui ne se ralentit pas.

Le Président propose une augmentation de la cotisation. Des frais supplémentaires doivent être supportés du fait des adhérents qui paient leur cotisation par chèque. D'où la proposition d'une double tarification : 210F pour les paiements par chèque et 200F pour ceux qui acceptent le paiement par prélèvement. La proposition est approuvée à l'unanimité moins 3 voix contre et 2 abstentions.

Sur proposition du président, le quitus est accordé à l'unanimité de l'assemblée au rapport du trésorier.

J.-P. Martin demande si nous sommes assurés que la SAES n'est pas la "vache à lait" d'ESSE. André Muraire répond qu'il y a un changement sensible, notamment depuis la nomination du nouveau trésorier d'ESSE, notre collègue espagnol Carmelo Cunchillos, et qu'il a accepté de porter la cotisation individuelle de 4 à 5 écus (au lieu des 6 écus demandés), au vu d'une situation qu'il a jugée nettement plus saine.

4. Interventions des président des jurys de concours

Agrégation externe : M. Badonnel, président du jury, donne les chiffres de la session 1996 : 2587 pré-inscrits (+0,82%), 2309 inscrits ; présents : A : 496, B : 571, C : 252.

407 admissibles, 189 admis (+15%) avec barre à 243 (au lieu de 245).

Le nombre des admis a beaucoup varié : 128 en 1994, 194 en 1992, etc. En 1996, 80,82% des postes ont été pourvus.

Dans le détail, pour l'écrit :

Baisse de la moyenne surtout à l'option B : moyenne de l'écrit 3,85/20 (au lieu de 5,06 en 1995); C : 4,29 (5,78 en 1995); A : 4,58, (5,02 en 1995).

Leçon : 5,54 (6,11 en 1995), ET : 6,49 (6,24 en 1995).

La moyenne générale est de 7,15 pour le dernier reçu et de 12,24 pour le premier. Les douze premiers : 3 élèves d'ENS, 4 étudiants, 3 certifiés (dont le 4^e), deux étudiants des IUFM. Le jeu est ouvert à l'oral : le premier reçu avait un total d'écrit de 154, mais le 180^e avait le même total d'écrit. Réciproquement, un admissible à la barre s'est hissé à la 41^e place.

L'Inspecteur Général Le Vraux déclare que l'Inspection Générale se réjouit de sa place retrouvée auprès de l'Université dans le jury. Il observe que le spectre d'emploi des professeurs agrégés est sans cesse plus étendu.

On constate une stabilité dans le concours. C'est la version qui s'est révélée redoutable. A l'oral, les épreuves de traduction sont tout aussi redoutables. En 1996, la note 0 n'a pas été attribuée. Les moyennes demeurent basses néanmoins. C'est en traduction que l'inégalité de préparation entre les universités apparaît le plus crûment. La moyenne de thème oral en 1996 s'élève à 5,50 (contre 5,62 en 1995).

Pour l'anglais parlé, on constate une légère amélioration par rapport aux inquiétudes d'il y a quelques années. Mais les écarts restent grands. C'est une préoccupation pour l'enseignement secondaire.

Le Président Badonnel annonce que le nombre de postes pour 1997 est soumis à l'arbitrage du Premier Ministre : on risque une légère perte. Il y a 235 postes depuis 1990. Ce serait très surprenant que ce chiffre descende en

dessous de 200. Dès que le Président connaîtra le nombre de postes au concours, il le communiquera.

Le rapport du concours 1996 sera remis au ministère la semaine prochaine et sortira à la mi-novembre.

Pour les pré-inscrits au concours 1997, on a les mêmes chiffres qu'en 1995.

J.-P. Martin apprécie la reconnaissance, manifestée par le Président et par la réforme du concours, de la maturité atteinte par la civilisation : "Appréciation flatteuse et, pour tout dire, inespérée." Mais reste posé le problème des moyens nécessaires mis à la disposition des universités pour que la civilisation, qui voit son rôle accru, puisse faire face au public. Ce n'est pas le nombre des questions, mais l'augmentation du public qui est en cause.

Sur ce point le Président Badonnel ferait volontiers une démarche auprès du ministère si les civilisationnistes le lui demandaient.

J.-P. Martin observe qu'il y aura 1300 copies de civilisation et demande comment ces copies vont être corrigées, qualitativement et quantitativement. Y aura-t-il assez de collègues et assez de collègues spécialistes du champ de la civilisation entendue comme britannique et américaine ?

Le Président Badonnel répond que le jury est déjà constitué en civilisation, comme en littérature et en traduction, et qu'il a le plus grand respect pour les collègues membres du jury.

J.-J. Lecercle intervient d'abord sur la date d'annonce du programme : la date tardive que l'on a connue en 1996 (courant juin) rend la tâche difficile aux directeurs d'UFR et amène de toute manière à un dévoilement aléatoire du contenu du programme. La tradition de communiquer celui-ci dès le début de mai était bonne. D'autres disciplines connaissent le programme dès février.

Le deuxième point concerne la linguistique : J.-J. Lecercle se dit partisan de la nouvelle maquette qui demande à tous de tout faire. Mais il souhaite voir le concours aller jusqu'au bout de cette logique : la linguistique n'est pas traitée à égalité, contrainte par un choix de texte (celui de la version) avec une durée trop restreinte (à la différence du commentaire de littérature et de civilisation). Un bon texte de version n'est pas à tout coup un bon texte de commentaire.

L'I.G. Le Vraux remercie les collègues du jury qui, dès juin et juillet, ont préparé le dossier concernant la linguistique, qui est parvenu dans les universités. C'est l'étude de la langue et non la spécialisation qui caractérise les agrégés qui seront recrutés en classes préparatoires, en DEUG ou B.T.S.

Pour le Président Badonnel, le fait que tous les candidats doivent faire de la linguistique est une bonne chose. Il ne pense pas que le programme ait été

dévoilé avant la date de la parution. En 1997, le programme sera communiqué dans les temps, début mai.

C. Delmas se dit d'accord avec le président du jury et J.-J. Lecercle pour dire que c'est une bonne chose que tous les candidats fassent de la linguistique mais il aurait souhaité un texte différent et un temps d'épreuve plus long.

Mme Rouyer, responsable des concours de l'UFR de Bordeaux 3 et mandatée par son UFR, remarque que les optants A auront non seulement les deux auteurs d'option à préparer mais aussi à les préparer pour la leçon ; c'est en contradiction avec le principe énoncé à Nancy d'égalité entre les trois disciplines.

Le Président Badonnel répond que les littéraires travaillent sur leur champ pour la leçon et que c'est donc pour pallier cette inégalité relative qu'il a rétabli les deux auteurs d'option dans le programme de leçon des littéraires. Mais si une majorité de collègues pense qu'il serait plus juste qu'on supprime ces deux auteurs pour la leçon, il est prêt à se ranger à cet avis.

Pour la civilisation on pourrait aussi imaginer que l'une des questions de l'écrit (soit britannique, soit américaine) soit conservée l'année suivante.

La maquette est souple et permet la mise en place d'une évolution sans modification réglementaire. De même, les linguistes peuvent souhaiter un jour introduire un programme et cela sera possible. Donc des suggestions sont possibles.

Ces ouvertures sont notées par A.Haberer et elles lui paraissent bien augurer du dialogue qui devra se poursuivre.

Agrégation interne. L'Inspecteur Général A. Grémy, président du jury de l'agrégation interne donne des précisions chiffrées :

années	postes	inscrits	composants	admis
1991	201		132	
1992	202	1184	584	103
1993	208	1238	592	72
1994	200	1343	625	91
1995	205	1214	569	80
1996	219	1256	543	x

L'admission est à 7 depuis 1993. L'admissibilité est très ouverte : le seuil d'admissibilité est à 5,25, l'oral jouant un rôle décisif.

C'est un concours difficile avec le paradoxe apparent de la difficulté de l'épreuve de didactique. Le vivier s'épuise: les enseignants en exercice qui,

par leur culture et leur maîtrise professionnelle, méritent le titre d'agrégé, diminuent en nombre.

La maîtrise de la langue est essentielle : un professeur du secondaire qui n'a pas une maîtrise suffisante de la langue rigidifie sa pédagogie, se discrédite et décourage les élèves.

P. Larreya suggère de démultiplier l'épreuve professionnelle.

L'I.G. Grémy accepte l'idée d'une démultiplication des points, mais non de l'épreuve.

P. Michelot suggère que si le vivier s'épuise, c'est aussi que les candidats sont épuisés, tant il est héroïque de se préparer à ce concours.

CAPES externe : Mme Godé-Kuperberg, présidente, empêchée, a demandé à M. H. Quéré, vice-président du jury de la représenter. Celui-ci détaille les chiffres pour la session 1996 :

2198 postes offerts contre 2255 en 1995. 148 pour le CAFEP (enseignement privé) contre 177 en 1995.

8337 inscrits, 919 pour le CAFEP (7190 et 783 en 1995).

7147 composants. 2251 admissibles (27% des inscrits). CAFEP : 217 admissibles (23% des inscrits). Barre d'admissibilité à 45/180, soit 5/20. Barre inchangée depuis 1990.

1082 admis, soit 48% des admissibles (contre 1050 en 1995), 92 admis CAFEP soit 42% des admissibles (contre 106 en 1995). + 32 reçus au CAPES (-14 au CAFEP). Barre d'admission à 124/400 (6,2/20). Barre inchangée depuis plusieurs années.

Pour 1997, il n'y a aucune information sur le nombre de postes. Le nombre des candidats ne va sans doute pas diminuer.

Le jury observe une bonne préparation de l'oral, notamment de l'épreuve sur dossier. Mais pour l'écrit, on constate une faible préparation : les candidats témoignent d'une lecture très superficielle des œuvres.

A propos de la dissertation, M. Quéré rappelle qu'il n'y a pas de type de sujet pour le CAPES, par opposition à un type de sujet pour l'agrégation. Traditionnellement, ou plutôt statistiquement, le sujet prend souvent au CAPES la forme d'une citation à commenter, alors qu'il s'agit d'une notion abstraite à l'agrégation, mais ce n'est pas une règle. Quant au commentaire, tous les registres sont envisageables et le texte proposé peut être accompagné de questions.

Pour l'épreuve en langue étrangère de l'oral, beaucoup de candidats ont du mal à gérer leur temps. La traduction improvisée est un court thème ou une courte version pouvant porter sur tout type de textes. Pour l'épreuve sur dossier, il est envisagé d'assouplir l'épreuve sans céder sur les exigences.

C. Delmas, vice-président du jury, reprend le texte qui a été diffusé sur la liste de messagerie de la SAES (téléchargeable depuis l'adresse suivante : <ftp.univ-poitiers.fr/SAES/AGRCAPES/CAPGRA97.RTF>) et précise les infléchissements de la pratique antérieure : trois problèmes ou questions de grammaire sont soumis à la réflexion du candidat. Dans un premier cas de figure, il pourra se faire, tout comme auparavant, que le premier problème relève du GN, le second du GV et le troisième des EC (énoncés complexes/composés). Cependant, lorsque le texte s'y prêtera, un autre cas de figure pourra se présenter; ainsi, par exemple, les deux premières questions pourraient-elles relever d'une même catégorie, la troisième appartenant alors à l'une des catégories restantes. En utilisant les symboles suivants GN = groupe nominal, GV = groupe verbal et EC = énoncés complexes ou composés, on trouvera les cas de figure suivants:

1-GN	2-GV	3- EC	1- GN	2-GN	3- GV
1- GN	2-GN	3- EC	1- GV	2-GV	3- GN
1- GV	2-GV	3- EC	1- EC	2-EC	3- GN
1- EC	2- EC	3- GV			

J.-M. Maguin remarque que le CAPES est mobile, presque protéiforme, peu en rapport avec le niveau des candidats.

H. Quéré récuse le qualificatif de protéiforme et dit qu'au contraire le concours est très cadré. Le compte-rendu du fil du récit sans contresens est un premier niveau de compréhension et il est crédité comme tel pour donner leur chance à des candidats qui n'ont pas reçu ou assimilé une formation littéraire très poussée.

P. Michelot soulève la question des circonstances dans lesquelles s'est passé ce "CAPES canaque" de 1996 : le compte des candidats perdus entre les deux séries d'épreuves a-t-il été fait ? Sommes-nous tenus par le tabou du concours national qui peut être compromis par le plus mineur des incidents. Le jury y a-t-il réfléchi ?

J.-P. Moreau demande combien de candidats au CAPES d'anglais n'ont pas de licence d'anglais.

H. Quéré lui dit qu'il est impossible de répondre à cette question.

B. Vincent (représentant l'AEFEA) rappelle que le texte réglementaire est plus large que la tradition qui prévaut et qui restreint le choix au genre de la nouvelle.

H. Quéré maintient que l'épreuve est probante.

M. Bandry précise que, auteur de ce texte, il a néanmoins tenu à maintenir la tradition de la nouvelle. Choisir des textes de civilisation n'est pas si facile. Le choix de la nouvelle encourage les candidats à lire. Il

observe que la moyenne de la dissertation est à 5,97. C'est un net progrès. Le commentaire a été plus pénalisant : 4,82.

L'I.G. Grémy se dit, en réponse aux interrogations de P. Michelot, inquiet de la perspective d'un CAPES régionalisé dans un pays de tradition latine comme le nôtre.

A la question de savoir si le jury pourra remonter dans le temps pour le choix de l'auteur du texte de la version, il répond qu'*a priori* ce ne sera pas le cas.

CAPES interne et spécifique: Pour ce qui est du CAPES interne, M. André Ménager, Inspecteur Général, président du jury, note le faible rendement du concours (taux admis/présents) qui est de 18%.

Le vivier se renouvelle peu. On constate un manque de préparation des candidats. Pour l'épreuve professionnelle, la gamme des supports se diversifie : documents iconographiques, sonores, audio-visuels sont maintenant utilisés. Le jury a remarqué que les visiteurs (candidats, futur candidats, préparateurs) ont été nombreux cette année.

Le CAPES spécifique (qui, lui, ne comporte pas d'écrit) donne lieu à une sélection sévère et on assiste donc à un reflux du nombre des candidats : de 1539 on est tombé à 1000 pour 180-260 postes. En 1996 : 184 admis (180 en 1995).

Le rendement global est faible. Le nombre de postes non pourvus est considérable. Il y a d'excellents candidats mais aussi un marais important de candidats médiocres. Qui sont néanmoins en poste... On pourrait espérer "hisser" un certain nombre d'entre eux par l'intermédiaire de la formation continue dans le cadre des MAFPEN.

5. Intervention de M. Rougé, président de la 11^e section du CNU

J.-R. Rougé rappelle d'abord que la section comporte 48 membres (24 PR et 24 MCF) et annonce qu'il traitera à la fois des promotions et des qualifications.

Pour la qualification aux postes de maîtres de conférences, le CNU a examiné 171 dossiers de candidature, chiffre à mettre en regard des 140 emplois à pourvoir. 116 candidats ont été qualifiés, soit environ 2/3 du total (67,83% exactement). J.-R. Rougé note que seulement 40% des candidats étaient agrégés, soit une minorité.

Pour la qualification aux postes de professeurs, le CNU a reçu 37 dossiers : 32 candidats ont été convoqués pour audition, et 31 d'entre eux ont été admis à poursuivre le concours.

S'agissant des promotions, les chiffres sont les suivants :

- accès à la première classe des MCF : 48 dossiers, 14 promotions.
- accès à la hors classe des MCF : 173 dossiers, 7 promotions.
- accès à la première classe des PR : 153 dossiers, 6 promotions.
- accès à la classe exceptionnelle des PR : 90 dossiers, 4 promotions.
- accès au 2e éch. de la classe exceptionnelle des PR : 10 dossiers, 1 promotion.

Par ailleurs, J.-R. Rougé note que, pour le CNU, il y a un problème créé par l'inflation des mentions avec félicitations du jury, et par la contradiction fréquente entre la teneur des rapports et la mention décernée.

M. Chénétier pose la question des promotions par la voie 2, qui concernent les établissements à effectif restreint, etc. La réponse est qu'il y a 1/9 réservé, certes, mais qu'il est globalisé, toutes sections confondues.

A. Capet a le sentiment que, pour les promotions, les gens qui font partie de la chose se sont servis les premiers : "Jobs for the boys".

J.-R. Rougé : Le CNU a voté. Les résultats sont là.

J.-P. Martin, s'adressant à J.-R. Rougé, trouve l'explication un peu courte. Certes, il est injuste de donner dans la démagogie et de proscrire toute promotion de ceux qui font un travail lourd et ingrat. Mais il n'est pas question que les promotions deviennent un monopole. Sont responsables ceux qui, au ministère, n'emploient pas les postes de nomination à rétablir les déséquilibres géographiques et disciplinaires parmi les élus, mais les emploient au contraire à créer des assemblées aussi monocolores que possible. Quand le ministère nomme dans un seul secteur idéologique, toutes les réponses sont fournies à la question qu'a posée l'intervention précédente.

B. Vincent pose la question de la durée de la qualification.

J.-R. Rougé répond qu'elle est annuelle, même s'il y a une mémoire du CNU.

6. L'information et la communication électroniques.

J.-L. Duchet présente un rapport sur le sujet qui sera publié dans le *Bulletin* n°41. Il annonce que la SAES a une liste de messagerie (saes@cri.univ-poitiers.fr), qui tourne encore au ralenti mais qui va prendre son essor dès la parution du *Bulletin* n°41. Un site d'archivage de documents accessibles anonymement par *File transfer protocol* a été créé (ftp.univ-poitiers.fr) et comporte des dossiers (concours, CNU, colloques, etc.) d'où l'on peut transférer directement sur son micro-ordinateur des documents déjà rendus publics, mais pas toujours accessibles, tels que les listes de qualifiés pour les concours de 1996 pour l'accès aux fonctions de professeurs et de maîtres de conférences, les textes officiels et les documents émanant du jury concernant le nouveau régime de l'agrégation, des extraits des rapports de

CAPES ou d'agrégation, le texte de M. Baridon sur les thèses et l'habilitation publié dans le rapport sur la recherche angliciste de 1990, le palmarès d'agrégation 1996, etc. Tous les collègues sont invités à alimenter ce fonds d'archives électroniques en envoyant des documents d'intérêt général à J.-L. Duchet.

Appel est enfin lancé à tous les anglicistes pour contribuer à la mise sur pied d'une page d'accueil de la SAES sur le *web*.

7. Motion sur les procédures de recrutement.

A. Poyet, Vice-président, rappelle le texte de la motion soumise à l'assemblée du 12 mai, publiée dans le *Bulletin* n°39, p. 24 :

L'Assemblée générale de la SAES attire l'attention sur les inconvénients que comportent les nouvelles procédures de recrutement des enseignants-chercheurs :

1-Celles-ci exigent des universités et de leurs rapporteurs un travail redoublé dans plusieurs établissements, ce qui n'est pas le cas lorsque l'instance nationale se prononce en premier lieu.

2-Elles exigent des candidats un investissement considérable en déplacement, en reproduction de documents et constitution des dossiers destinés à tous les établissements auxquels ils sont candidats et aux deux rapporteurs du CNU. Les candidats, y compris ceux non retenus, engagent des frais considérables qui pourraient être évités.

3-les nouvelles procédures font peser sur le pourvoi ultime des postes des incertitudes nombreuses liées:

à la complexité des choix successifs de l'établissement et du CNU sans lien l'un avec l'autre;

à la rigidité du classement sur poste qui peut aboutir à un nom pourvoi d'un côté et à une liste de plusieurs candidats qualifiés de l'autre.

Pour rendre plus explicite le dernier alinéa du point 3, J.-L. Duchet propose qu'il soit ainsi rédigé :

“à la rigidité du classement sur poste qui, dans les universités où plusieurs postes de 1^{le} section sont vacants, peut aboutir à un non-pourvoi d'un côté, et à une liste de plusieurs candidats qualifiés de l'autre.”

J.-M. Maguin propose qu'on ajoute : “et aboutit également à une liste de candidats qualifiés sans poste.”

Au cours de la discussion, A. Haberer souligne notamment l'inévitable risque de conflit entre commissions de spécialistes et CNU.

M. Bandry indique que les américanistes de l'AFEA ont voté en faveur du système antérieur. et propose d'ajouter un dernier alinéa à la motion : “En conclusion, l'Assemblée se prononce en faveur du système antérieur de

qualification nationale prononcée pour une durée de quatre ans avant le concours sur postes.”

Le texte ainsi amendé est soumis aux voix et adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

8. Rapport sur la situation des PRAG et PRCE.

L. Delorme, vice-présidente, présente les résultats d'une enquête qu'elle a menée sur les enseignants de statut de second degré dans les universités. Il y avait au total, en mars 1995, 10163 enseignants du second degré détachés, parmi lesquels 4849 agrégés et 4205 professeurs certifiés, dont 1336 anglicistes (627 PRAG, 689 PRCE). Les chiffres actualisés sont difficiles à obtenir. Le chiffre de 14000 PRAG et PRCE a été cité par le ministre au moment des Etats-Généraux. On peut donc estimer qu'il y a actuellement environ 1800 anglicistes PRAG ou PRCE dans l'enseignement supérieur.

J. Devoize fait état d'un service fixé par le ministère à 384 heures pour les PRCE et 375 h pour les PRAG (réponse faite par le ministère à l'Université d'Angers). Ceci est le calcul strictement réglementaire dans une université qui opère sur la base de 25 semaines d'enseignement, car le décret prévoit aussi un plafonnement hebdomadaire à 15 heures : 15h x 25 semaines = 375 heures.

Une prise de position du ministre va dans le sens, que nous souhaitons, d'un statut supportable pour les PRAG chercheurs. *Le Monde* du 20 juin a cité l'intervention faite par le ministre aux États généraux, le 18 juin.

Au texte de la motion proposée par le collègue B à l'Assemblée générale du 12 mai, (v. le *Bulletin* n°39, p. 24), il est proposé d'ajouter un paragraphe si bien que le texte complet de la motion soumise au vote de l'Assemblée est désormais le suivant :

L'Assemblée générale de la SAES, consciente du rôle croissant des professeurs agrégés détachés comme enseignants à temps plein dans l'enseignement supérieur, et notamment en anglais, demande au MESR de donner suite aux intentions déclarées du ministre quant au statut d'enseignant-chercheur pour les agrégés détachés, comportant des charges d'enseignement compatibles avec une activité de recherche.

Pour les enseignants détachés non chercheurs, les charges de service et les conditions d'avancement doivent être semblables à celles des professeurs des classes préparatoires.

Ainsi amendée la motion est adoptée à l'unanimité moins une voix contre et deux abstentions.

9. Rapport d'A. Muraire, vice-président, sur ESSE.

Le trésorier de l'association espagnole a été élu trésorier d'ESSE et remet de l'ordre, ce qui est bien nécessaire. Le souci de la transparence est également celui du nouveau secrétaire, Norman Blake, élu à Glasgow. Nous avons donné l'accord de la SAES pour passer de 4 à 5 écus et, en 1998, à 6 écus, dans la mesure où la même augmentation sera acceptée par les autres associations. La réunion de Sheffield a été encore très technique, mais l'ambiance est meilleure et notre confiance semble justifiée.

On constate un manque d'intérêt des universitaires français pour le congrès de Debrecen et les activités d'ESSE en général, ce dont peut-être tout le monde est responsable (un appel à d'éventuels *conveners*, passé dans le *Bulletin*, est resté sans écho).

Vu l'heure tardive, à la demande du Président, A. Muraire s'engage à publier son rapport, sous une forme plus détaillée, dans le n°41 du *Bulletin*.

10. Questions diverses

Le Président Haberer présente ses excuses à l'Assemblée et demande que les questions diverses ne soient qu'évoquées. Mme Liliane Gallet accepte volontiers que sa proposition fasse l'objet d'une annonce dans le prochain numéro du *Bulletin*.

En ce qui concerne le congrès de Nice, qui aura lieu du 16 au 18 mai 1997, A. Muraire se contente d'annoncer que la première circulaire sera envoyée en janvier, que le thème retenu est *L'esprit des lieux: passages et rivages*. Il indique que le transport aérien est souvent meilleur marché que le train.

A. Haberer annonce enfin qu'il a tout récemment obtenu l'accord de principe des anglicistes de Rennes 2 pour l'organisation du congrès de 1998.

11. Annonces de colloques.

Elles sont publiées à la fin de ce numéro du *Bulletin* et sur le site FTP de la SAES, à l'adresse suivante :

<ftp.univ-poitiers.fr/SAES/Colloque/COLQ9697.RTF>

Note de la Rédaction

Le texte de Jonathan Culler (Cornell University), "English in the Age of Cultural Studies", paru dans le *Bulletin* n° 40, p. 8-24, est celui de la conférence plénière qu'il a prononcée à l'occasion du congrès de Nancy. Comme il est de règle, le texte est protégé par *copyright*.

Rapport du trésorier

Alain Cazade, trésorier a présenté la situation financière de la S.A.E.S. au 1/10/1996, en reprenant la présentation traditionnelle pour faciliter la comparaison.

ACTIF

En caisse au 01/01/96:	282.939,79
CCP	22.773,02
CE	30.034,02
Intérêts CE	1.372,29
UAP Librépargne	130.830,00
Intérêts UAP	7.850,00
SICAV Ecureuil Trésorerie	85.380,20
Intérêts Ecureuil	4.688,00
Compte Chèque Ecureuil	12,26

Cotisations 94	2.480,00
Cotisations 95	15.467,75
Cotisations 96 (dont 124.960 par préltv.)	170.463,25
Etiquettes	3.250,00
Membres bienfaiteurs	3.250,00
Subvention British Council	4.698,00
Intérêts Ecureuil	868,73
Remboursements Avances Congrès	20.000,00
Recettes	220.477,73

Total Actif	503.417,52
--------------------	-------------------

PASSIF

Frais PTT	6.022,96
-----------	----------

Frais prélèvements	1.117,80
Impayés Prélèvements	1.986,00
Frais de tenue de compte	6,00
Frais de Bureau	
Secrétariat	30.466,85
Bureau	23.634,44
Représentation à l'étranger	7.133,00
Avance & Subv. Congrès	23.000,00
Préparation agrégation	2.351,32
Bulletins 36 à 40 + Annuaire + Répertoire Recherche	135.712,14
Subventions Revues	2.100,00
ESSE 95	26.990,07
Frais de garde Sicav	152,52
Frais de transfert Ecureuil	17,64
Dépenses	260.690,74

Solde au 1/10/96	dont:	242.726,78 F
CCP		26.948,71
CE		21.702,69
<i>UAP Librépargne</i>		<i>138.680,00</i>
Sicav Ecureuil		55.395,38
Compte Chèque Ecureuil		0,00

en 93: 338.932,75

en 94: 335.480,40

en 95: 291.578,46

ESSE: compte rendu de la réunion du Bureau à Sheffield

La réunion du Bureau d'ESSE s'est déroulée à Sheffield début septembre dans une atmosphère cordiale, qui a considérablement facilité le travail.

Parmi les points abordés, on retiendra les suivants :

1. Finances

Le nouveau trésorier (Carmelo Cunchillos) s'est efforcé d'établir à la fois un bilan financier de l'année 1995-1996, et un budget prévisionnel pour 1997. La tâche était d'autant plus ardue qu'il n'avait pas encore toutes les données en mains (notamment le budget 95-96), ayant appris à la dernière minute par l'intermédiaire d'une note de R. Clark qu'ESSE avait une dette de quelque £4000 auprès de l'Université d'East Anglia.

Par ailleurs, C. Cunchillos avait établi son budget prévisionnel sur la base de 6 ÉCUS par membre, somme qu'aucune organisation ne paye à l'heure actuelle. Les associations les plus importantes, telles que les associations britannique, allemande, française ou espagnole, versent actuellement la somme de 4 ECUS par membre.

Au cours de la discussion, C. Cunchillos a fait ressortir, non sans pertinence, que seul le passage à 6 ECUS pouvait assurer la bonne marche d'ESSE. J'ai, pour ma part, signalé qu'il n'était pas possible à notre Société, étant donné ses finances actuelles, de procéder à une augmentation immédiate équivalant au tiers de sa participation actuelle. J'ai en outre rappelé que, comme tous les représentants siégeant au Bureau, je n'étais que mandaté, et n'avais aucun pouvoir de décision, le Bureau lui-même n'ayant, du reste, aucun pouvoir décisionnel sur chaque Association.

Au terme du débat, et compte tenu de l'évolution considérable qui s'est opérée, à la fois vers une transparence quasiment totale des comptes et une justification détaillée des dépenses envisagées, j'ai proposé que la SAES décide de passer de 4 à 5 ECUS cette année, pour atteindre 6 ECUS en 1997-98 — à la condition expresse que les autres organisations fassent de même.

2. Liée aux finances, la publication du Messenger.

Le coût de la publication est estimé à 12.000 ECUS, en diminution appréciable par rapport au passé, dans la mesure où le *Messenger* est désormais imprimé en Espagne et distribué à partir de l'Espagne.

A cet égard, on constate encore des erreurs de distribution — ou de non distribution. La raison de ces insuffisances est qu'ESSE se fonde sur les fi-

chiers nationaux, et nous savons tous que le fichier SAES, par exemple, est sujet à de constantes (re)mises à jour. Dans l'avenir, un fichier électronique est envisagé.

Neil Forsyth signale en outre dans son rapport que certaines sociétés ne sont pas très actives, leurs membres ne soumettant rien ou presque à publication. A bon entendeur...

Enfin, si l'année 1996 a été particulièrement bonne en ce qui concerne la vente des étiquettes, il est à craindre qu'en raison du développement du courrier électronique et des banques de données, les recettes publicitaires et les ventes d'étiquettes ne chutent considérablement à l'avenir.

Dernier élément : le mandat de Neil Forsyth arrivera à terme fin 1997, et il faudra donc prévoir un successeur lors de la conférence de Debrecen.

3. *European Journal of English Studies*

La revue est sur rails, le travail entre les 3 *editors* (Catherine Belsey, Herbert Graves, et Jean-Jacques Lecercle) se faisant semble-t-il en parfaite harmonie. Première publication : printemps 1997.

Une discussion s'est engagée quant à l'insuffisance, ressentie par certains, du nombre de linguistes figurant au sein de l'*Advisory Board*. Une motion a été votée (je me suis abstenu) pour remédier à cet état de fait.

4. *Titre honorifique conféré à Robert Clark*

"Founding Secretary".

5. *Mise en place d'un comité électoral (Search Committee)*

Il sera chargé de recevoir les candidatures aux postes concernant l'Exécutif (Président, Trésorier, Secrétaire), d'en faire part au Bureau "no later than three months before the date of the relevant Board Meeting", et de procéder à une première sélection par interviews, en cas de pléthore de candidats.

Tout en approuvant le souci de clarté motivant pareille mise en place (du reste conforme à la constitution d'ESSE), j'ai voté contre ce qui me semblait être un alourdissement inutile des procédures, et pouvait éventuellement en outre constituer un embryon de *lobby*. Le résultat a été que je me retrouve, par mesure de rétorsion, n'en doutons pas (!), "Chairman" de ce comité composé de Dieter Kastovsky (Autriche) et Peter Szaffko (Hongrie).

A prévoir: le renouvellement du mandat de Helmut Bonheim, ou l'élection d'un nouveau Président.

6. Nouvelle association

À l'initiative d'Igor Shaitanov et Tatiana Dobroskionskaya, une Association russe est née, dont la constitution a été approuvée par le Bureau, et qui a été accueillie à l'unanimité.

7. Congrès de Debrecen.

Rappel des dates : du 5 septembre au 9 septembre 1997. Malgré les difficultés de financement, il serait souhaitable que la participation des membres de la SAES soit en proportion du rayonnement scientifique que nous souhaitons avoir à l'étranger

8. Congrès de 1999.

Helsinki propose sa candidature, mais le budget paraît trop élevé. En outre, le Bureau se demande s'il ne serait pas judicieux d'organiser un Congrès en l'an 2000 plutôt qu'en 1999. Enfin, le mois reste à fixer. Août a été envisagé, mais ne fait pas l'unanimité.

Au total, on remarque que les points abordés concernaient essentiellement des domaines pratiques et techniques. Or, il est vrai que l'on est en droit d'attendre d'ESSE une réflexion plus approfondie sur son rôle et ses objectifs. La remarque en a été faite, par le Président en particulier. Je conclurai en disant qu'il était impératif que s'éclaircissent d'abord les problèmes de gestion. Cela semble être en bonne voie, ce qui paraît bien augurer de l'avenir.

André Muraire

Les anglicistes français et les instruments de communication et d'information électroniques

La communication entre les anglicistes français eux-mêmes aussi bien que les échanges avec les universitaires anglicistes et/ou anglophones du monde entier—mais singulièrement en Europe du fait de l'engagement de la SAES au sein d'ESSE—sont largement facilités par l'échange électronique de

courrier, en plein développement. Ce développement coïncide dans les universités françaises avec la disparition de la franchise postale entre universitaires, qui dans le cadre de l'Etat fournissait jusqu'à présent la base matérielle d'une forme de réseau universitaire.

Au même moment, les centres de ressources informatiques des universités (les CRI, récemment baptisés tels), à quelques rares exceptions près, sont en mesure d'assurer l'accès de tous les enseignants-chercheurs (ainsi que des doctorants, voire de tous les étudiants, comme à Lyon 2) à la messagerie électronique et au réseau, selon des modalités qui peuvent varier mais qui sont très accessibles : certaine université parisienne assure une gratuité totale pour toute connexion faite depuis un site de l'Université et même par modem depuis chez soi, et le paiement modique du service par le 3614 pour les accès minitel; telle autre université a pour politique de facturer au budget de recherche de l'Université, ou à chacune des équipes de recherche, l'accès de ses membres au réseau; telle autre fera payer l'accès aux chercheurs individuels d'une cotisation annuelle forfaitaire, particulièrement lorsqu'il est question d'accès modem depuis un site privé.

Pour les échanges de correspondance, de documentation et de publications, les échanges postaux d'objets matériels pourront donc être remplacés avantageusement par l'échange électronique. En outre, la spécialisation croissante des documents échangés se trouvera mieux servie, en termes de diffusion, par la forme électronique, matérialisable par l'imprimé en fonction de la seule demande du lecteur. Le transport pondéreux et son coût sont éliminés.

1°) L'utilité de la **messagerie électronique** apparaît évidente, en termes de temps gagné et de coûts évités, pour la diffusion de circulaires, d'annonces de publications, d'annonces de colloques et congrès, la préparation collective de débats scientifiques, de pré-actes de colloques, de manuels dont les co-auteurs sont dispersés, pour le lancement d'enquêtes, etc. La possibilité d'utiliser des listes de messageries spécialisées permet de cibler très précisément les personnes à qui l'on veut faire passer des informations ou demander des informations.

La possibilité d'attacher des documents formatés au message électronique permet d'envisager une disponibilité meilleure des documents utiles qu'on ne publie jamais mais qu'on diffuse beaucoup et qu'on appelle "littérature grise": règlements, textes officiels, statuts d'associations, brochures universitaires présentant les cursus, pré-publications scientifiques, rapports officiels ou officieux, résultats d'examens ou de concours, documents

pédagogiques, cours photocopiés, barèmes de correction, notes personnelles déjà consignées sous traitement de textes, etc.

La manière dont la correspondance électronique fonctionne déjà, dans les pays de langue anglaise notamment, montre aussi que l'intensivité des échanges entre chercheurs fait jouer à la correspondance électronique un rôle de formidable accélérateur de la recherche et des débats sur les théories et sur les faits.

2°) L'existence de sites, accessibles sur le réseau, où sont déposés des documents publiés ou non publiés, permet aussi une disponibilité permanente de sources dont l'archivage sur papier n'est pas toujours facile, surtout pour les chercheurs individuels, dépourvus de collaborateurs techniques, que sont les universitaires anglicistes. Il existe dorénavant un **site SAES d'archivage** de documents accessible sous FTP (*File Transfer Protocol*), et donc par des logiciels conviviaux tels que *Fetch* pour Macintosh, à l'adresse suivante :

ftp.univ-poitiers.fr/SAES/

Le répertoire SAES du serveur poitevin comporte les sous-répertoires (ou sous-dossiers) décrits ci-dessous en annexe. La Commande "Get" du logiciel *Fetch* permet de faire passer instantanément ou presque sur son bureau électronique tel ou tel document archivé en texte seul (.txt) ou en format d'échange Microsoft (.rtf) pour Word, MS-Works ou Excel, sur PC ou Macintosh indifféremment (par exemple "AGRGES96.RTF", qui n'est autre que le palmarès des agrégés 1996.)

3°) Le *web* offre une vitrine utile pour les centres de recherches anglicistes des universités, et pour la SAES et les associations spécialisés qui structurent notre milieu professionnel. Une page d'accueil de la SAES, liée aux sites *web* d'associations européennes et internationales pourrait, à son tour, offrir une liste, régulièrement tenue à jour, des centres de recherches et de leurs publications, avec les hyperliens nécessaires pour "surfer" du site de la SAES à celui des centres et associations mentionnés.

Quels rôles respectifs doivent jouer la SAES et les centres de recherche anglicistes des universités françaises ?

1°) La SAES doit offrir à ses membres l'accès à une **liste de messagerie** qui permette à tout moment de communiquer avec l'ensemble des adhérents. La possibilité en est ouverte depuis le 12 juillet, à titre expérimental, gratuit pour la SAES, grâce au serveur de messagerie du centre de ressources informatiques de l'Université de Poitiers.

Pour s'abonner à la liste de messagerie, il suffit pour tout membre de la SAES d'envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante :

majordomo@cri.univ-poitiers.fr

avec le message suivant:

subscribe saes

Précautions :

- Laisser vierge la rubrique "Subject:"
- Désactiver la fonction Signature

Après consultation du trésorier, le secrétaire de la SAES "approuve" et rend efficace l'abonnement de l'intéressé à la liste de messagerie.

Par le biais de cette liste de messagerie, pourront être diffusées à des sous-ensembles restreints des listes de correspondants ciblées, et directement recopiables sous forme d'un "surnom" de destinataires dans un logiciel de courrier: ainsi, par exemple, pourront être constituées les listes des correspondants SAES, des directeurs d'UFR et chefs de départements anglicistes, des présidents des commissions de spécialistes de la 11^e section, des directeurs d'équipes d'accueil et laboratoires de recherche. Dès que ce type de liste dépasse cinquante ou soixante noms, la constitution d'une liste de messagerie indépendante peut se justifier.

Dans l'immédiat, et très concrètement, le moyen le plus efficace pour un angliciste de connaître l'adresse électronique de ses collègues et de faire connaître la sienne devrait être l'inscription et l'envoi d'un premier courrier à la liste de messagerie de la SAES.

2°) La Société des Anglicistes se doit de **créer une page d'accueil** sur le *web* qui sera une fenêtre ouverte sur les départements universitaires d'anglais et la recherche angliciste en France. Il ne s'agit pas de se substituer aux initiatives propres que les chercheurs individuels et leurs centres de recherches ont déjà prises ou vont prendre bientôt, mais d'y donner accès en faisant connaître de manière systématique ce qui existe en France dans notre domaine de compétence. Ceci prolongera les efforts de la Société qui se concrétisent actuellement par le Répertoire et par les pages générales de l'Annuaire.

3°) Outre ce rôle signalétique premier, un rôle **documentaire** devra être assigné à la page d'accueil de la SAES sur le *web*. L'angliciste débutant ou chevronné qui les consultera devra pouvoir trouver ou retrouver des références bibliographiques, des adresses institutionnelles d'établissements universitaires et de bibliothèques, et si possible pouvoir repérer et récupérer les ressources en ligne qui l'intéressent.

Les centres de recherches anglicistes et les membres de la SAES qui ont une expérience de la communication électronique, et qui seraient soucieux de contribuer à la définition de la politique de notre société en la matière, sont invités à prendre contact avec le secrétaire général et lui faire part des suggestions et critiques que leur aura inspirées la lecture des lignes qui précèdent. Sur la base de ces réflexions, une commission pourrait se réunir lors de l'une de nos manifestations annuelles pour faire des propositions à l'Assemblée générale.

Jean-Louis Duchet
duchet@univ-poitiers.fr

Annexe 1

Typologie proposée pour les messages envoyés à la liste de messagerie de la SAES : l'une des abréviations suivantes serait à utiliser dans la rubrique "Subject" de chaque message.

- Q : questions posées à la cantonnade.
- SYN : synthèses des réponses que se doit de faire l'auteur d'une question à qui les membres de la liste ont pris la peine de répondre.
- DIS : discussion suite à une synthèse de ce type.
- INF : information d'intérêt général.
- JO : parutions officielles.
- JOB : annonces de profils de postes.
- PUB : information sur une publication.
- COL : annonce de colloque et appel à contribution.
- CR : compte-rendu d'ouvrage.
- TRB : Tribune libre.
- THE : Annonce de dépôt de sujet ou de soutenance de thèse.

Annexe 2

Documents permanents déposés sur le site de transfert de fichiers (accessible par FTP ou Fetch). Répertoires proposés :

- SAESASS : statuts de la Société, règlements qui la régissent (règlement intérieur, bourses, etc.), les comptes rendus des assemblées générales.
- BULLETIN : archives du *Bulletin*. Utile pour les nouveaux adhérents qui voudraient prendre connaissance de textes parus avant leur adhésion.
- COLLOQUE : Annonces des colloques et appels à contribution.
- AGRCAPES : Textes et données relatives au CAPES et à l'agrégation. A titre d'exemples, sont actuellement prêts les documents suivants, issus de documents déjà publiés dans le *Bulletin* de la SAES :
 - RESPCONC.TXT : responsables de concours dans les universités.

AGRGES96.TXT : Palmarès de l'agrégation externe 1996.

PROGAG46.TXT : Œuvres au programme de l'agrégation 1946-1997.

VEAG4697.TXT : Auteurs des versions d'agrégation depuis 1946.

RPBANDRY.TXT : Rapport Bandry (1995) sur le CAPES.

CNU : Documents relatifs au CNU. Sont actuellement prêts:

MEMCNU96.TXT : Liste des membres de la 11^e section du CNU en exercice.

QUALIF96.TXT : Liste des qualifications prononcées par la 11^e section en 1996 et publiées par le serveur du Ministère.

LA RÉFORME DE L'AGRÉGATION EXTERNE

Les problèmes soulevés par la réforme de l'agrégation externe peuvent paraître secondaires comparés aux difficultés quotidiennes de l'Université. Néanmoins, les soussignés considèrent qu'ils méritent attention.

Tout d'abord, cette réforme conditionne la formation et l'avenir de nos étudiants, d'autant que la politique actuelle de recrutement de PRAG dans les premiers cycles universitaires fait de l'agrégation la seule formation de troisième cycle dont disposeront de nombreux collègues. Le contenu de cette formation a nécessairement des incidences sur le fonctionnement pédagogique et disciplinaire des U.F.R.

Les soussignés reconnaissent volontiers que le contenu de cette formation ne fera jamais l'objet d'un consensus parfait. A l'Université, le débat reste ouvert sur ce que devrait être un agrégé.

Cependant ils ne peuvent que s'étonner du fait que la réforme mise en place dans une précipitation que rien, à leurs yeux, ne justifiait, n'a fait l'objet d'aucune véritable consultation avec les institutions universitaires et les associations professionnelles. D'où, parmi les collègues, beaucoup d'interrogations et de réticences.

Ainsi, par exemple : si une agrégation généraliste est souhaitée par l'Université et l'Inspection générale, quelles formes devrait-elle revêtir ? Était-il justifié de traiter la linguistique différemment de la littérature et de la civilisation (trois heures et demie à l'écrit pour la première et sept heures pour les deux autres) ? Semblable réduction dans leur discipline recueillerait-elle l'assentiment des littéraires et des civilisationnistes ? Était-il juste de maintenir les sept auteurs à la leçon pour les littéraires ? Les coefficients sont-ils adaptés aux finalités du concours ? Le principe de la reconduction de certains sujets ou auteurs ne devrait-il pas être retenu ?

Les soussignés considèrent que la façon dont la réforme a été menée crée un redoutable précédent. En effet, qui ne pourrait craindre qu'à l'avenir, les gouvernements se succédant, un groupe restreint, voire une seule personne, n'entreprenne périodiquement de remodeler le concours ?

Pour toutes ces raisons, les soussignés, de disciplines et de sensibilités différentes, et quelles que soient leurs appréciations sur l'esprit et le détail de la réforme, considèrent essentiel que les associations professionnelles (et

notamment la S.A.E.S. et l'A.F.E.A.) se saisissent de cette question et s'opposent à toute politique du fait accompli.

La manière dont les événements se sont déroulés cette année, d'une part, les réactions et les souhaits diversement exprimés par la communauté angliciste, de l'autre, incitent à formuler un certain nombre de propositions :

1) Il nous semble qu'il faudra dresser le plus rapidement possible un bilan public des bienfaits et des lacunes de la réforme. Après consultation, celui-ci pourrait déboucher sur des aménagements (rééquilibrage entre les options, etc.)

2) La deuxième proposition a trait à la nécessaire concertation. Il n'existe, dans l'état actuel des choses, aucune structure spécifique qui la rende possible. Cette absence, dans le fonctionnement d'un rouage aussi sensible du système éducatif, entraîne nombre de frictions et de difficultés. L'Education Nationale ne peut faire face aux enjeux du XXI^e siècle sans mobiliser les énergies par le consensus auquel seules les consultations larges permettent d'aboutir.

Il semble donc que dorénavant nulle réforme ne devrait intervenir sans discussion ouverte entre les parties prenantes (Université, associations professionnelles, Inspection générale, Ministère).

Par conséquent, les soussignés demandent au bureau de la S.A.E.S. (en accord avec celui de l'A.F.E.A.) de mettre en place une instance chargée d'examiner avec le Ministère actuel les problèmes soulevés par la réforme et d'établir un dialogue efficace entre toutes les institutions concernées.

J. Atherton, C. Bernard, A. Bleikasten, M. Chénétier, J. Chuquet, L. Danon-Boileau, C. Delmas, A. Deschamps, J.-C. Dupas, R. Ertel, G. Fabre, R. Flintham, M.-D. Garnier, P. Gervais, B. Gilbert, G. Girard, M. Gresset, C. Grimal, J. Guillemin-Flescher, Y.-C. Grandjeat, A. Hamm, P. Jaworski, J.-J. Lecercle, M.-C. Lemardeley-Cunci, L. Louvel, F. Ogée, M. Porée, F. Regard, R. Shusterman, A. Tadié, H. Teyssandier, L. Teyssandier, J. Urbas, C. Verley, M.-P. Vigne, B. Vincent, P. Volsik.

Études anglo-américaines et CD-ROM : Pour un consortium d'achat

Les éditeurs Chadwyck-Healey proposent de consentir un tarif d'abonnement groupé sur des CD-ROM à choisir dans une liste de dix de leurs publications électroniques concernant le domaine des études anglo-américaines : *English Poetry Full-Text Database*, *English Verse Drama*, *English Prose Drama*, *Early English Prose Fiction 1475-1700*, *The Bible in English*, *Editions and Adaptations of Shakespeare*, *Eighteenth-Century Fiction*, *American Poetry Full-Text Database*, *Database of African-American Poetry 1760-1900*.

Si un minimum de dix institutions françaises (universités, bibliothèques) acceptent de se grouper en consortium, comme il en existe dans divers pays étrangers, Chadwyck-Healey propose à chacune de ces institutions de choisir parmi les titres de la proposition jusqu'à concurrence de £ 25 000 prix public (ce qui, avec une remise de 30% environ, ramène la somme à £ 18 500.) On peut envisager une acquisition sur cinq ans, ce qui signifierait alors une somme de 30 000 F par an et par institution. Chaque institution dispose d'un exemplaire des CD-ROM auxquels elle a souscrit. Des universités voisines pourraient s'entendre pour acheter des titres différents et complémentaires. Les CD-ROM peuvent servir aussi bien pour l'étude des sujets traités que pour la formation des étudiants et des jeunes chercheurs à la recherche sur textes électroniques.

Les collègues désireux d'associer leur université au consortium peuvent contacter Liliane Gallet-Blanchard, Université de Paris IV-Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, 75230 Paris Cedex 05, fax 01 40 46 25 88, e-mail : gallet@citi2.fr, qui donnera des détails sur les types de recherches possibles sur ces CD-ROM (recherche par mots clefs, opérateurs booléens, choix des critères de proximité, etc.) et pourra organiser des démonstrations, notamment sur l'*English Poetry Full-Text Database*.

On peut aussi contacter directement Chadwyck-Healey, dont le directeur est Jean-Pierre Sakoun, 50, rue de Paradis, 75010, tél. 01 44 83 81 81, fax 01 44 83 81 83.

LIVRES ET DOCUMENTS REÇUS

— *Le modèle économique anglo-saxon à l'épreuve de la globalisation*, éd. Martine Azuelos, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1996. et non 1995 comme annoncé par erreur dans le dernier *Bulletin*.

— *Coup de Théâtre* (publication du groupe de recherches sur les arts dramatiques anglophones contemporains): L'actualité d'Oscar Wilde, juin 1996, 146 p.

— *Paris Transcontinental. A Magazine of Short Stories*, 13, ed. Claire Larrière, Institut du monde anglophone, Sorbonne Nouvelle, 1996, 134 p.

— *Cycnos*, vol. 12, n°2, 1995: Nabokov, At the Crossroads of Modernism and Postmodernism, numéro dirigé par M. Couturier, Université de Nice-Sophia-Antipolis, 193 p.

— *Cycnos*, vol. 13, n°1, 1996: Expressions et représentations de la sexualité dans le cinéma américain contemporain, numéro dirigé par A. Muraire, Université de Nice-Sophia-Antipolis, 123 p.

— *Rule Syntactica* [revue de l'AIPASDL], n°12, août 1996.

— *Les Cahiers de l'APLIUT*, vol. XVI, n°1, sept. 1996.

— *The News* [publ. TESOL-France], n°14, sept. 1996.

— *Revue française d'études américaines*, n°67, La poésie américaine : constructions lyriques, janv. 1996.

— Adamczewski, H. & Gabilan J.-P., *Déchiffrer la grammaire anglaise*, Paris, Didier, 320 p.

— Kipling Rudyard, *Œuvres*, tome 3, sous la dir. de Pierre Coustillas, avec la collab. de Jean-Claude Almaric, Daniel Nury et Jean Raimond, Paris, Gallimard, Bibl. de La Pléiade, 1996, 1523 p.

— Genet Jacqueline and Wynne Hellegouarc'h, eds., *Irish Writers and their Creative Process*, Irish Literary Studies 48, Gerrards Cross, Colin Smythe, 1996, 151 p.

— Genet Jacqueline, ed., *Rural Ireland, Real Ireland?*, Irish Literary Studies 49, Gerrards Cross, Colin Smythe, 1996, 245 p.

— Galle Etienne et Jacques Rabin, *Poésie de langue anglaise. Introduction et florilège*, Presses Universitaires de Rennes 2, 1996, 180 p.

- Gendre-Desuzeau Sylvette, *Oscar Wilde. Père, j'ai mal à l'oreille*, Meyzieu, Césura Lyon Édition, 1995, 224 p.
- Genet Jacqueline, dir., *La Nouvelle irlandaise de langue anglaise*, Villeneuve d'Ascq, Presses Univ. du Septentrion, 1996, 209 p.
- Kinsella Thomas, *La Razzia* [titre original *The Táin*], trad. Jean-Philippe Imbert, Alfil éditions, 1996, 333 p.
- Gauthier Brigitte, *Harold Pinter: The Caretaker of the Fragments of Modernity*, Paris, Ellipses, Edition Marketing, 1996, 128 p.
- Naugrette Jean-Pierre, *David Copperfield*. Paris, Collection Ellipses, 1996, 188 p.
- Pessô-Miquel Catherine, *Toiles trouées et déserts lunaires dans Moon Palace de Paul Auster*. Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1996, 194 p.
- Duperray Max, ed., *Fiction et entropie: une autre fin de siècle anglaise*, Publ. de l'Université de Provence, 1996, 221p.
- Geoffroy Alain, ed., *A Critical Edition of William Austin's Peter Rugg, the Missing Man*, *Alizés* n°11, Publ. Université de la Réunion, Juin 1996, 195 p.
- Honeste M.-L. et R. Sauter, eds., *AniMOTS, Études littéraires et lexicales*, Publications du CIEREC, Université de Saint-Etienne, 1996.
- Morel Michel, Lecercle J.-J., Picot J.-L., Porée M., *Graham Swift ou le temps du réel*, Paris, Editions Messene, Coll. Dire le récit, 1996, 93 p.
- Roubeyrol Jean et N. Moulinoux, *Lectures de Huckleberry Finn*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes 2 et Fondation William Faulkner, 1996, 203 p.
- Julié, Kathleen, et J. Bidard, J.-L. Defromont, C. Grimal, D. Soulié, M. Théry, *Préparer le CAPES d'anglais*, Hachette, coll. Profession Enseignant, 1996, 253 p.

La rubrique "Livres et documents reçus" fait état des ouvrages et documents récemment publiés qui ont été reçus par les membres du Bureau.

COLLOQUES

Les collègues à contacter dont le nom n'est suivi d'aucune adresse sont répertoriés dans l'annuaire de la SAES.

— *Les 12 décembre, 23 janvier et 20 mars*, à 17h30 : trois des quatre “conférences autour d’Ann Radcliffe”, organisées à l’Institut d’anglais Charles V, par le Centre de recherche sur la représentation artistique et littéraire en Grande-Bretagne au XVIIIe siècle, avec le concours du British Council. Contacter F. Ogée, e-mail ogee@paris7.jussieu.fr

— *Les 13 et 14 décembre* : Colloque à l’Université de Rouen, sur “La société anglaise en guerre, 1939-1945.” Contacter A. Capet (tél. 35 74 58 80) ou Jean-Paul Pichardie, e-mail Jean-Paul.Pichardie@univ-rouen.fr

— *Les 13 et 14 décembre* : Colloque du CERAN (Lyon 2) sur “L’écriture poétique: écriture de la limite, écriture à la limite.” Contacter A. Haberer, CERAN, e-mail Adolphe.Haberer@univ-lyon2.fr

— *Les 31 janvier et 1^{er} février* : Colloque à Nîmes sur “Métamorphose et récit dans l’œuvre de V. Woolf”, organisé par Christine Reynier et Catherine Bernard.

— *Les 7 et 8 mars* : Colloque à l’Université de Bordeaux III, organisé par Marie-Claire Rouyer sur “La représentation de la nourriture dans la littérature et les arts britanniques”. Contacter Marie-Claire Rouyer, fax 05 56 84 52 64

— *Les 13, 14 et 15 mars* : 17^e colloque du GERAS à l’Ecole Normale Supérieure, 45, rue d’Ulm, sur “Anglais de spécialité/français de spécialité”, organisé par Liliane Gallet-Blanchard et Michel Perrin, e-mail dlyp@lv.u-bordeaux2.fr

— *Le vendredi 21 mars* : deuxième journée (après celle du jeudi 28 novembre) organisée par le Groupe “Cultures des Pays du Commonwealth” à l’Université de Cergy-Pontoise. Contacter Gillian Porter-Ladousse au 02 96 35 34 04, e-mail 101766.3263@compuserve.com

— *Les 21 et 22 mars 1997* : Colloque organisé par l’Observatoire de la société britannique: “Combattre les inégalités/Combating disadvantage, A Comparative analysis GB/France.” Contacter J.-P. Revauger, Université de Provence, tel. 04 42 58 63 93, fax (33) 04 42 64 19 08, e-mail revauger@aixup.univ-aix.fr

— *Le 25 avril 1997*: Colloque à l'Université de Paris III, Institut du Monde Anglophone, 5 r de l'École de Médecine, sur "L'art dans l'art" organisé par Bernard Brugière.

— *Du 28 au 30 avril 1997*: Colloque à l'Université Paris XII-Val-de-Marne, sur "Enseignement de la traduction et traduction dans l'enseignement". Contacter Maurice Pergnier, tél. 01 45 17 11 70, fax 01 45 17 11 85 ou 01 48 86 08 92.

— *Du 2 au 4 mai 1997*: Colloque à l'E.N.S. de Fontenay, organisé par Clinamens, Observatoire de la littérature américaine, sur "2001: A Literary Iliad: American literature at the dawn of a new century". Contacter Marc Chénétier, e-mail chene@ens-fcl.fr

— *Les 5, 6 et 7 juin 1997*: Colloque à l'IUT de Nancy 2, organisé par l'APLIUT, sur "Enseignement des langues et nouvelles technologies". Contacter Janet Atlan, tél. 03 83 91 31 45, fax 03 83 28 13 33, e-mail atlan@iuta.u-nancy.fr

— *Du 2 au 5 juillet 1997*: Colloque organisé par le centres d'Études Canadiennes de Rennes 2 en partenariat avec l'Université de Leeds et l'Université de Calgary, sur "Les femmes et les textes: langages, technologies, communautés." Les propositions de communication avec un bref résumé sont à adresser avant le 31 décembre à Marta Dvorak, Université de Rennes 2, fax 02 99 14 16 05, e-mail Marta.Dvorak@uhb.fr

— *En octobre 1997*: Colloque de FORELL à l'Université de Poitiers, sur "Le détail", organisé par Liliane Louvel, e-mail Bernard.Gensane@cri.univ-poitiers.fr

— *Les 13, 14 et 15 novembre 1997*: Colloque international organisé conjointement par l'Équipe de recherche sur les pays anglophones de l'Université de Caen et le CELCLA de l'Université de Rouen sur "News from Elsewhere: les révolutions s'exportent-elles?" Contacter Ann Thomson, e-mail thomson@lve.unicaen.fr à Caen, ou J.-P. Pichardie, à Rouen, e-mail Jean-Paul.Pichardie@univ-rouen.fr

— *Les 13, 14 et 15 novembre 1997*: Colloque international organisé par l'ERCMAIS, à l'Université de Perpignan, sur "Saveurs, senteurs: le goût de la Méditerranée". Contacter Paul Carmignani, tél. 04 68 66 20 00, fax 04 68 66 00 44.

— *De novembre 1996 à février 1997*: Cycle de conférences organisé à l'Université Paris I, 12 pl du Panthéon, Centre de terminologie économique

et juridique, à 18 heures, les 10 décembre (Catherine Resche : Enseignement de terminologie en DEA Banque-Finance-Monnaie), 14 janvier (Jean-Max Thompson : Lexicologie bilingue), 24 mars (G. Roux: Problèmes et contraintes de l'élaboration d'une base de données, l'expérience de la Banque de France). Contacter Rosalind Greenstein ou Mme Cvetkovic, tél. 01 40 77 18 17.

Les membres de la SAES qui souhaitent faire publier des informations concernant les colloques qu'ils organisent sont invités à envoyer les informations voulues, autant que faire se peut, par attachement à un courrier électronique adressé à Jean-Louis Duchet (duchet@univ-poitiers.fr).

LES ATELIERS DU CONGRÈS DE NICE

À la demande des organisateurs niçois du XXXVII^e Congrès de la SAES, nous communiquons ci-dessous, avec les réserves d'usage, l'état de la liste des ateliers prévus à la date du 23 novembre 1996. La liste officielle sera celle qui sera jointe aux circulaires diffusées à partir du mois de janvier. Pour tout renseignement, confirmation et demande spécifique touchant à l'organisation des ateliers, s'adresser à André Muraire, L'Ombrienne, rue des Oliviers, 06110 Le Cannet — tél. 04 93 31 44 47, Fax 04 93 37 55 36, e-mail muraire@unice.fr

1. Moyen-Age : André Crépin
2. XVI^e-XVII^e siècles : Gisèle Venet
3. XVIII^e siècle : Alain Bony
4. Art classique anglais : Marie-Madeleine Martinet
5. Gothique et néo-gothique : Max Duperray

6. Victorien et édouardien : Marie-Claire Hamard
7. XXe siècle : Bernard Gilbert
8. Etudes écossaises : Keith Dixon
9. Etudes irlandaises : Paul Brennan
10. Nouvelles littératures : Cynthia Carey-Abrioux
11. Civ. des pays du Commonwealth : Martine Piquet, Francine Tolron
12. Civ. britannique (CRECIB) : Jacques Carré
13. Etudes nord-américaines : Michel Bandry
14. La nouvelle : Claude Maisonnat
15. Théâtre : Claude Coulon
16. Cinéma : R. Humphries
17. Intertextualités : Hubert Teyssandier
18. Lectures critiques : J.-J. Lecercle, André Topia
19. Image, langage, épistémologie : Michel Baridon et Frédéric Ogée
20. Psychanalyse et écriture : Patrick Badonnel
21. Stylistique et poétique : Gilles Mathis
22. Linguistique : Pierre Cotte
23. Langues de spécialité : Michel Perrin
24. Enseignement de l'anglais assisté par vidéo : Hélène Catsiapis
25. Nouvelles technologies : Jean-Louis Duchet et Alain Cazade
26. Proche-orient et monde anglo-saxon : Jacqueline Jondot
27. Problématique de l'auteur dans le roman moderne : Maurice Couturier,
Annick Duperray
28. Poets and poetry : Jon Delogu
29. Ecritures de la modernité : Josiane Paccaud-Huguet
30. D.H. Lawrence : Ginette Roy.

SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Nom:Prénom(s):

Dénomination de l'université et adresse complète:

.....

Grade ou fonction dans l'enseignement supérieur:

Position (cf. Annexe au verso):

Spécialité (cf. Annexe au verso):

Type de thèse (cf. Annexe au verso):

Adresse personnelle:

.....

- N° de téléphone personnel: à l'université:

- N° de télécopie personnel: à l'université:

- Adresse électronique:

Affiliation(s) à autre(s) société(s) (cf. Annexe au verso):

Date et signature:

L'A.G. a fixé la cotisation, à **partir de 1997**, à:

- **200 F** pour ceux qui auront choisi de payer par prélèvement, (100F. pour les retraités et professeurs honoraires)

- **210 F** pour ceux qui préféreront régler par chèque (105F. pour les retraités et professeurs honoraires).

Cette différence tient compte du travail et des frais qu'entraîne le paiement par chèque. Le choix du prélèvement automatique est la meilleure formule pour tout le monde puisque 1) cela évite les retards de paiements et 2) cela permet de diminuer les frais postaux d'appels de cotisations et de relance.

Pour adopter le prélèvement automatique, il suffit de remplir le formulaire joint et de le renvoyer **accompagné d'un RIB, un RIP ou RICE** à l'adresse figurant ci-dessous.

Nota: une demande de prélèvement doit être renvoyée **avant le 20/03** pour être utilisée dans l'année en cours. Renvoyée au-delà de cette date, cette demande ne pourra être valable qu'à partir de l'année suivante. La cotisation de l'année en cours ne pourra dans ce cas être acquittée que par chèque.

Ceux qui choisiront le paiement par chèque l'intituleront à **l'ordre de la SAES, CCP: 17869 71 R Paris**

Dans tous les cas, joindre le présent formulaire et adresser l'ensemble au trésorier: Alain Cazade, 2 ter, rue Jean Fallay, 93250 Villemomble.

Important: *Ne pas intituler le chèque au nom du trésorier. Aucun mandat ni virement direct au CCP. Merci.*

Annexes

Code grade:	20	Assistant normalien doctorant
0 *	21	Docteur pays anglo. ou germ.
1 Professeur	22	Lecturer
2 Maître-assistant	23	Maître de langues
3 Assistant	Code type thèse:	
4 Associé	E	Etat
5 Chargé d'enseignement	3	3ème cycle
6 Recteur	N	Nouvelle thèse
7 Directeur de recherches	U	Université
8 Professeur certifié	P	PHD
9 Maître de conférences	A	Autres
10 Professeur agrégé	Code position:	
11 Assistant agrégé	0	en activité
12 Associé agrégé	1	honoraire
13 Professeur assistant	2	retraité
14 Docteur	3	émérite
15 Assistant associé	4	stagiaire
16 Ingénieur	5	vacataire
17 Attaché	6	détaché
18 Ater	8	contractuel
19 Allocataire moniteur normalien	9	en disponibilité

Liste des codages par spécialité:

6 16° s.	IN	Inde
7 17° s.	LEA	Langues étrang appliquées
8 18° s.	LX	Lexicologie
9 19° s.	LG	Linguistique
0 20° s.	LAF	Littérature africaine
AS Anglais de spécialité	LA	Littérature américaine
AF Anglais fiction	LE	Littérature anglaise
CI Cinéma	LC	Littérature comparée
CA Civilisation américaine	LF	Littérature fantastique
CB Civilisation britannique	LM	Littérature moderne
CE Civilisation élisabéthaine	MA	Moyen-Age
CV Civilisation victorienne	MU	Musique
CW Commonwealth	N	Nouvelle
DI Dialectique	PG	Pays de Galles
DD Didactique	PE	Peinture
DR Droit anglais	PH	Phonétique
EC Économie	PO	Poésie
CAN Études canadiennes	R	Roman
ES Études écossaises	STA	Statistique
IR Études irlandaises	ST	Stylistique
EP Études politiques	TN	Technique
G Gestion	TH	Théâtre

H	Histoire	TL	Théorie de la lecture
ID	Histoire des idées	TR	Traduction

SOCIÉTÉS DE SPÉCIALITÉ RATTACHÉES A LA SAES

S1	SFEVE	SOC. FR. D'ÉTUDES VICTORIENNES ET ÉDOUARDIENNES	Mme HAMARD
S2	SEC	SOCIÉTÉ D'ÉTUDES CONRADIENNES	M. DARRAS
S3	SEAA17/18	SOC. D'ÉT. ANGLO-AMÉRICAINES DES 17 ^e ET 18 ^e SIÈCLES	M. ARNAUD
S4	SSA	SOCIÉTÉ DE STYLISTIQUE ANGLAISE	M. MATHIS
S5	AMAES	ASSOCIATION DES MÉDIÉVISTES ANGLICISTES	M. CRÉPIN
S6	SEPC	SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES PAYS DU COMMONWEALTH	M. FABRE
S7	GERAS	GR. D'ÉT. ET DE RECHERCHES SUR L'ANGLAIS DE SPÉCIALITÉ	M. PERRIN
S8	CRECIB	CENTRE DE RECH. ET D'ÉT. DE CIVILISATION BRITANNIQUE	M. SERGEANT
S9	SOFEIR	SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDES IRLANDAISES	M. BRENNAN
S10	ALAES	ASSOC. DES LINGUISTES ANGLICISTES DE L'ENS. SUPÉRIEUR	M. COTTE
S11	SEAC	SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ANGLAISES CONTEMPORAINES	M. GILBERT
S12	SDHL	SOCIÉTÉ D.H. LAWRENCE	Mme ROY
S13	SAIT	SOC. INTERTEXTUALITÉS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES	M. TEYSSANDIER
S14	SEC	SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCOSSAISES	M. REVAUGER
S15	SFS	SOCIÉTÉ FRANÇAISE SHAKESPEARIENNE	M. MARIENSTRAS
S16	ALOES	ASS. ANGL. POUR LES ÉT. DE LANG. ORALE DS L'ENS. SEC. & SUP.	M. DUCHET
S17	SERCIA	SOC. D'ÉT. & DE RECH. CINÉMA ANGLO-SAXON	Mme C. DE BEAUREGARD

Des formulaires d'adhésion et de prélèvement automatique peuvent être expédiés en attachement à un courrier électronique, sur demande adressée au secrétaire général (duchet@univ-poitiers.fr) pour les documents au format Macintosh, et au trésorier (cazade@dauphine.fr) pour les documents au format compatible IBM-PC.

Congrès 1997 de la S.A.E.S. à Nice

Thème: *L'esprit des lieux: passages et rivages.*

Dates: du 16 au 18 mai 1997.

ICI S'INSÈRE LE FORMULAIRE DE PRÉLÈVEMENT

ADRESSES DES MEMBRES DU BUREAU

Alain CAZADE Trésorier	2ter rue Jean-Fallay 93250 VILLEMOMBLE Fax: 01 42 09 18 56. Tél.: 01 48 94 38 43 cazade@dauphine.fr
Ludmilla DELORME Vice-Présidente	49, av. de Belfort 33700 MÉRIGNAC Fax : 05 56 31 86 17. Tél.: 05 56 97 84 72 dlvp@lv.u-bx2.fr
Jeanne DEVOIZE Vice-présidente	15, rue de Brissac 49000 ANGERS Fax: 02 41 24 92 67. Tél.: 02 41 87 60 25 devoize@univ-angers.fr
Jean-Louis DUCHET Secrétaire Général	4, rue Saint-Hilaire 86000 POITIERS Fax: 05 49 45 32 90. Tél.: 05 49 55 99 96 duchet@univ-poitiers.fr
Adolphe HABERER Président	1, route de Saint-Antoine 69380 CHAZAY D'AZERGUES Fax: 04 78 69 72 26. Tél.: 04 72 54 62 21 haberer@univ-lyon2.fr
Marie-Jeanne LAGADEC Secrétaire adjointe	130, boulevard Masséna 75013 PARIS Fax : 01 45 87 41 75. Tél.: 01 45 83 06 24
André MURAIRES Vice-président	L'Ombrienne, rue des Oliviers 06110 LE CANNET Fax: 04 93 37 55 36. Tél.: 04 93 31 44 47 muraire@unice.fr
Michel PETIT Secrétaire adjoint	Villa Coccinelle, 32 route Bleue 13620 CARRY-LE-ROUET Fax: 04 42 64 19 08. Tél.: 04 42 45 45 71 petit@newsup.univ-mrs.fr
Albert POYET Vice-président	48, allée des Martyrs de la Libération 31400 TOULOUSE Fax et tél.: 05 61 52 68 62
Michel PRUM Trésorier-adjoint	24, rue de la Providence, 95800 CERGY Fax: 01 30 75 05 65. Tél.: 01 30 30 95 30 prum@paris7.jussieu.fr

Le directeur de la Publication : Adolphe Haberer.

ISSN : 0982.3654

Imprimé par Rebol Imprimerie s.a., 2-4 r Etienne-Mimard, 42000 Saint-Etienne

Dépôt légal: 4^e trimestre 1996 : 1350 exemplaires. 32 pages.